

REPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n° 2023.02.01 Du 9 mars 2023</b>
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 9 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 3 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	<p>Objet : Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023</p> <div data-bbox="965 392 1428 515" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20230309-DEL2023-02-01-DE Date de télétransmission : 14/03/2023 Date de réception préfecture : 14/03/2023</p> </div>	
<p>SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie PEYRON</p>	<p>Vu le Code général des collectivités territoriales,</p>	
<p>EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 25 POUVOIRS : 10 VOTANTS : 35 POUR : 35</p>	<p>Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires générales – Vie économique – Commerce réunie le 1<sup>er</sup> mars 2023,</p>	
<p>PRESENTS</p> <p><u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE</p> <p><u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE</p> <p><u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS</p>	<p>Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,</p>	
	<p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés,</p> <p>PREND ACTE :</p> <p>Que le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2023 a eu lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif de la Ville, sur la base du rapport d'orientations budgétaires annexé à la présente délibération.</p>	
<p>ABSENTS EXCUSES : ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : VALERIE LABORDE A SOPHIE TRINIAC NAÏMA CONTE EL ALAMI A SYLVIE D'ESTEVE FRANÇOISE ALBOUY A BIRGIT DOMINICI PIERRE QUIGNON-FLEURET A JEAN-CHRISTIAN SCHNELL LAURENT DUFOUR A OLIVIER DELAPORTE JULIETTE DECAUDIN A MOHAMED KASMI</p>	<div data-bbox="518 1243 949 1512" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 16/03/23 et de sa publication le 16/03/23</p> <p>Le Maire par délégation Anne BELLOIR Directrice du Pôle Administration Générale et Relations aux Citoyens</p> </div> <div data-bbox="1061 1243 1476 1467" style="text-align: right;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p>  </div> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p>	

ANDREE BLOCH A LAURENT BOUMENDIL BLAISE VIGNON A PIERRE SOUDRY MARIE-PIERRE DELAIGUE A OLIVIER BLANCHARD STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS BARATON	
--	--